



Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfance à l'adulte

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SERVICE ÉDUCATIF ET SOCIAL D'ACCOMPAGNEMENT MODULABLE



SOMMAIRE

1 Introduction	1
2 Organigramme et ETP au 31/12/23	2
3 Mouvement des salariés	3
4 Formation du personnel	4
5 Activités des mesures par site	6
6 FOCUS	18
6 Conclusion et Perspectives 2024	20

1. Introduction

L'année 2023 s'est posée comme une année forte de sens par la création du Service Éducatif et Social d'Accompagnement Modulable à compter du 22 mai, en réponse à la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable.

Le Service Social de Prévention (SSP), le Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et le Dispositif d'Action Éducative à Domicile Renforcée (DAEDR) ont fusionné pour une réponse ajustée au besoin de l'enfant et sa famille, au travers d'une mesure spécifique coconstruite avec les services de l'ASE et les juges des enfants.

Au travail depuis plusieurs années, ce projet a vu le jour pour permettre la mise en œuvre d'une mesure permettant le maintien de l'intervention par un même éducateur, quels que soient les changements de cadre (administratif ou judiciaire) et permettant une modulation de l'intervention, selon les besoins du mineur et de sa famille, (classique ou renforcée).

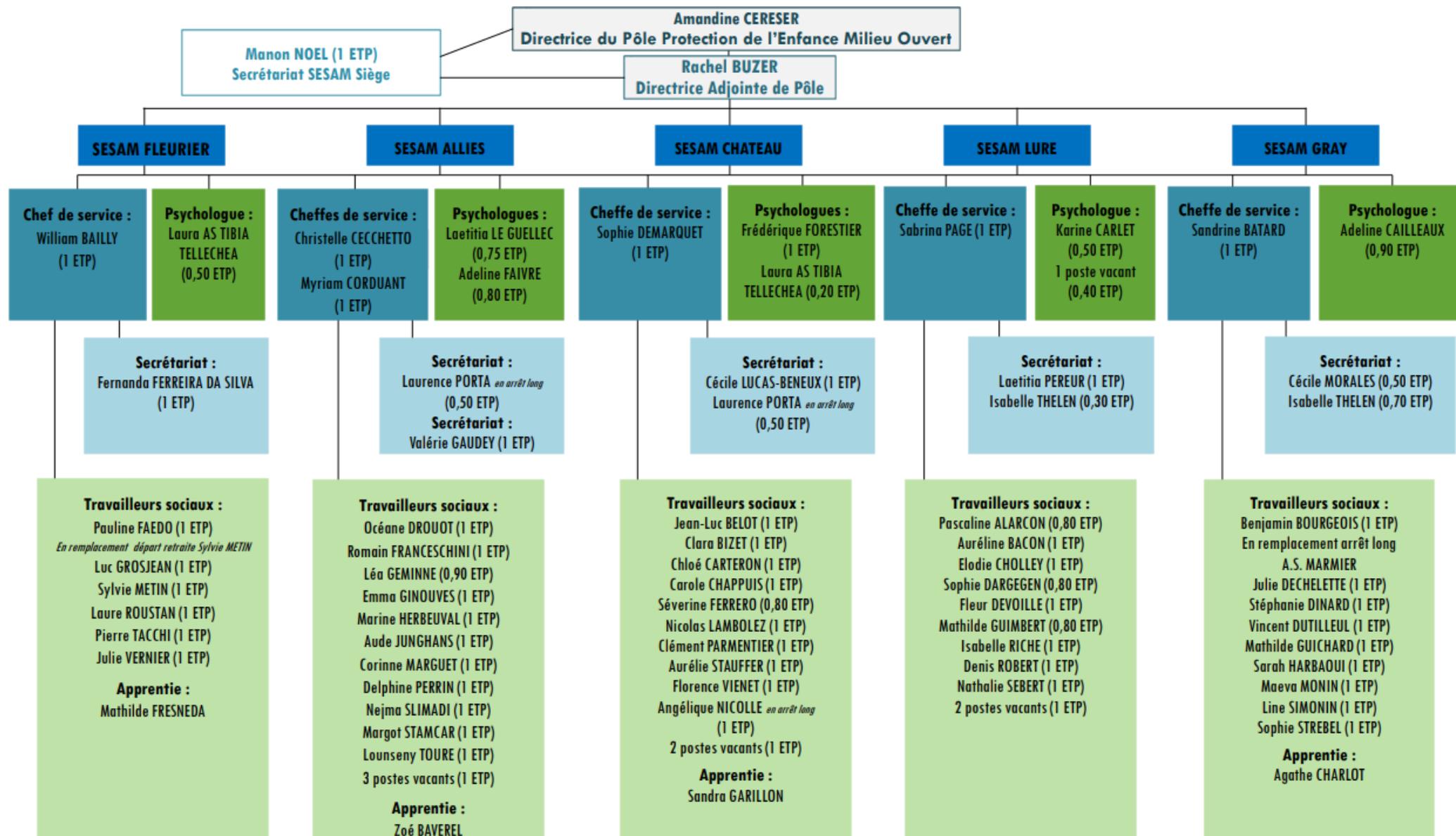
La mise en œuvre de ce projet d'ampleur a nécessité un fort engagement de l'ensemble des professionnels, eu égard aux multiples changements engendrés, tant sur la constitution des équipes que sur les pratiques en tant que telles. Les différentes étapes ont été déployées non sans mal compte tenu des appréhensions légitimes et des désaccords constructifs, mais ont permis de confirmer l'investissement certain des salariés pour répondre à la mission de protection de l'enfance, ainsi que la reconnaissance départementale et partenariale de leur expertise, toutes fonctions confondues.

Tous les postes ont été maintenus et la création d'un poste supplémentaire de chef de service éducatif a permis d'ajuster le pilotage de l'activité à la réorganisation et à l'habilitation globale de 1152 mesures.

Sectorisé par 5 sites à LURE, GRAY et 3 à VESOUL, le service a été accompagné dans la démarche par un intervenant extérieur, RESEAU, sur une dynamique d'analyse systémique permettant de cerner aussi justement que possible les enjeux et les bénéfices d'un changement répondant aux exigences légales et à la qualité de l'intervention.

Les données et analyses du présent rapport sont présentées à compter de la date de création du service, soit le 22 mai 2023, et déclinées, tant site par site, eu égard aux spécificités territoriales et divergences quant à la constitution des équipes, qu'au global, en conclusion, pour une réponse descriptive d'une identité commune et unique d'un service multisites.

2. Organigramme et ETP au 31/12/23



3. Mouvement des salariés

S.E.S.A.M. FLEURIER

NOM	Prénom	Fonction	Départ	Arrivée
TACCHI	Pierre	Travailleur social		03/03/23
AS TIBIA TELLECHEA	Laura	Psychologue		16/06/23
FRESNEDA	Mathilde	Apprentie trav. social		01/09/23
FAEDO	Pauline	Travailleur social		04/12/23
METIN	Sylvie	Travailleur social	31/12/23	

S.E.S.A.M. ALLIES

NOM	Prénom	Fonction	Départ	Arrivée
LACAZE	Virginie	Éducatrice spécialisée	08/23	
CAPETTE	Valérie	Éducatrice spécialisée	08/23	08/23
PERRIN	Delphine	Éducatrice de jeunes enfants		08/23
MAIROT	Thomas	Secrétaire	12/23	
MULOT	Alice	Éducatrice spécialisée	12/23	
FRANCESCHINI	Romain	Travailleur Social		12/23

Commentaires

L'année 2023 a été particulièrement marquée par des mouvements de personnels. Au-delà de ces arrivées et départs, le service a connu plusieurs arrêts maladie conséquents au sein du secrétariat, ce qui a fortement impacté le fonctionnement du service et la charge travail de chacun selon sa fonction.

S.E.S.A.M. CHATEAU

NOM	Prénom	Fonction	Départ	Arrivée
AS TIBIA TELLECHEA	Laura	Psychologue		19/06/23
STAUFFER	Aurélie	Travailleur social		04/07/23
CARTERON	Chloé	Educatrice spécialisée		01/08/23
PARMENTIER	Clément	Assistant de service social		11/09/23
JUNILLON	Clara	Stagiaire psychologue		25/09/23
GARILLON	Sandra	Apprentie Educ. Spé.		30/10/23
BIZET	Clara	Educatrice de Jeunes Enfants		20/11/23
JOUNIAUX	Célia	Travailleur social	12/23	
MAIROT	Thomas	Secrétaire	12/23	

Commentaires

La mesure Unique Modulable en lien avec la sectorisation sur le territoire de la Haute-Saône a engendré une réorganisation des sites et un mouvement du personnel en interne, sans mobilité contrainte. Au SESAM CHATEAU, en date du 21 mai 2023, quatre professionnelles sont restées sur leurs site d'origine, à savoir Mesdames C. BENEUX-LUCAS secrétaire, C. CHAPPUIS, F. VIENET, A. NICOLLE éducatrices spécialisées. L'équipe s'est étoffée avec plusieurs arrivées. Au niveau de l'encadrement, S. DEMARQUET a intégré l'équipe le 22 mai 2023 en qualité de cheffe de service éducatif. F. FORESTIER occupe le poste de psychologue. L. AS TIBIA TELLECHEA, psychologue à 0.20 ETP a rejoint l'équipe le 19 juin 2023. Elle complète son temps de travail sur le site SESAM FLEURIER.

S.E.S.A.M. LURE

NOM	Prénom	Fonction	Départ	Arrivée
BOTOT	Elise	Travailleur social	03/03/23	
PAGE	Sabrina	Cheffe de service		17/03/23
THELEN	Isabelle	Secrétaire		22/05/23
BERTHOLD	Maryline	Travailleur social	02/05/23	
BRESSON	Sandrine	Travailleur social	11/08/23	
RICHE	Isabelle	Travailleur social		21/08/23
DARGEGEN	Sophie	Travailleur social		04/10/23
CHOLLEY	Elodie	Travailleur social		04/12/23
ALARÇON	Pascaline	Travailleur social		04/12/23
ROBERT	Denis	Travailleur social	31/12/23	

S.E.S.A.M. GRAY				
NOM	Prénom	Fonction	Départ	Arrivée
GUICHARD	Mathilde	Travailleur social		06/03/23
THELEN	Isabelle	Secrétaire		22/05/23
HARBAOUI	Sarah	Travailleur social		22/05/23
MONGIN	Elodie	Travailleur social	23/05/23	
DIDION	Zohra	Travailleur social	30/06/23	
SIMONIN	Line	Travailleur social		04/09/23
BOURGEOIS	Benjamin	Travailleur social		13/11/23
CHARLOT	Agathe	Apprentie trav. social		01/12/23

4. Formation du personnel

Ensemble des salariés S.E.S.A.M.

Formation	Type	Date
Accompagnement au changement (MUM)	Collective	Sur 5 jours
Incendie	Collective	Plusieurs dates programmées
INTERCONSULT	Collective	Selon besoins

S.E.S.A.M. FLEURIER

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
BAILLY	William	Paramétrages DUI	Collective	12/01
FERREIRA DA SILVA	Fernanda			12 et 13/01
ROUSTAN	Laure	Les conflits parentaux en analyse systémique	Individuelle	16 et 17/01
ROUSTAN	Laure	SST initiale	Collective	07 et 09/03
GROSJEAN	Luc	CFDT	Collective	19/06
BAILLY	William	Mon 1e poste d'encadrement	Collective	06/09
BAILLY	William	L'évaluation externe des ESMS	Collective	14/09
GROSJEAN	Luc	Du Génogramme au géo-sociogramme : outils trame familiale/fratrie	Individuelle	25 au 29/09
AS TIBIA TELLECHEA	Laura	Repérer les difficultés de développement et accompagner les familles	Individuelle	26/09 et 19/10
AS TIBIA TELLECHEA	Laura	Les identités de genre	Individuelle	11/10
VERNIER	Julie			
FERREIRA DA SILVA	Fernanda	FOCAT	Individuelle	16/10
VERNIER	Julie	Communication non violente	Collective	17 25/10, et 08/11
GROSJEAN	Luc	SST recyclage	Collective	14/12

S.E.S.A.M. ALLIES

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
LACAZE	Virginie	SST initiale	Individuelle	07 et 09/03
TOURE	Lounseny	Promouvoir la santé par le développement des compétences psycho-sociales	Individuelle	13/10
TOURE	Lounseny	La vulnérabilité chez l'enfant	Individuelle	04 et 05/12
LE GUELLEC	Laetitia			
MULOT	Alice			
CONTET	Annie			
FAIVRE	Adeline	Les 1000 premiers jours	Individuelle	14 et 19/10
HERBEUVAL	Marine			
PERRIN	Delphine			

CECCHETTO	Christelle	Souffrance psychique à l'adolescence	Individuelle	12/10
MULOT	Alice			
JUNGHANS	Aude			
DROUOT	Océane			
FAIVRE	Adeline	Approche systémique	Individuelle	09 et 10/10
CONTET	Annie			
GINOUVES	Emma	Stress et traumas	Individuelle	18, 19 et 20/09
LE GUELLEC	Laetitia			
GINOUVES	Emma	Formation tuteur	Individuelle	05/10 et 01/12
FAIVRE	Adeline	Inceste	Individuelle	09/06
Commentaires	Les salariés sont engagés dans un processus de formation constant qui leur permet de nourrir leur pratique professionnelle. Il est acté qu'à chaque retour de formation, le salarié partage avec l'équipe en temps de réunion son ressenti sur la formation, tant en termes de contenus que d'apports personnels. Ces retours permettent d'enrichir l'ensemble de l'équipe et de développer les compétences de chacun.			

S.E.S.A.M. CHATEAU

NOM	Prénom	Formation	Type	Date
CHAPPUIS	Carole	Visites médiatisées en protection de l'enfance	Individuelle	02 au 05/05
DEMARQUET	Sophie	Mon 1e poste d'encadrement	Collective	2 demi-journées
VIENET	Florence	Communication non violente	Collective	17 et 25/10, et 08/11
LAMBOLEZ	Nicolas			
CHAPPUIS	Carole	Premier module « Compétences psychosociales » – niveau 1	Individuelle	13 et 20/10
VIENET	Florence	C.A.M.P.S. : 1000 premiers jours : mieux prévenir, mieux protéger	Collective	14/09
STAUFFER	Aurélie	Visio-Conférence « 1000 premiers jours »	Collective	26/09 et 19/10
CARTERON	Chloé			
FERRERO	Séverine			
VIENET	Florence			
JUNILLON	Clara			
BELOT	Jean-Luc	Tuteur Maître d'Apprentissage	Collective	2 et 28/11
Commentaires	Les salariés bénéficient de formations individuelles ou collectives soit à leur initiative soit dans le cadre du plan de formation de l'AHSSSEA. Ces formations permettent d'être au fait de l'avancée du secteur d'intervention et de pouvoir monter en compétences à partir des connaissances acquises lors de ces temps. Un rendu des contenus est partagé à l'équipe. Malgré ce contexte particulier faisant état d'un manque de personnel, l'Association a maintenu son soutien aux équipes par le biais de l'accès à la formation avec pour objectif, le développement des compétences dans un espace enrichi de l'apport d'autres professionnels.			

S.E.S.A.M. LURE

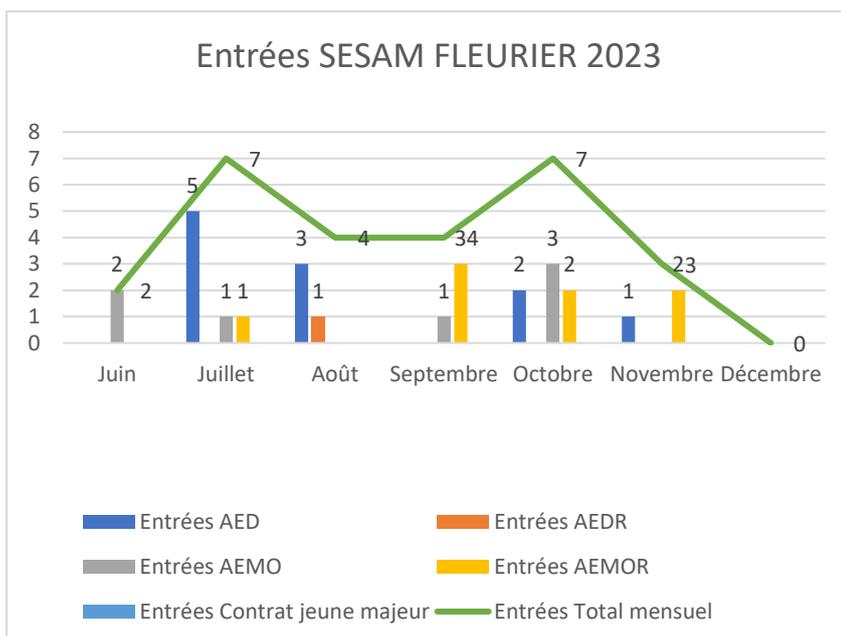
NOM	Prénom	Formation	Type	Date
BACON	Auréline	Initiation systémie	Individuelle	2 jours
CARLET	Karine	Addiction	Individuelle	5 jours
CARLET	Karine	Formation addiction	Collective	1 jour
DARGEGEN	Sophie			
BACON	Auréline			
GUIMBERT	Mathilde			
PAGE	Sabrina			
RICHE	Isabelle			
SEBERT	Nathalie			
DEVOILLE	Fleur			1/2 journée
DEVOILLE	Fleur	Colloque « souffrance psychique à l'adolescence »	Collective	1 jour
RICHE	Isabelle	Renouvellement SST	Collective	1 jour
GUIMBERT	Mathilde			
PEREUR	Laetitia	Formation addiction et précarité	Individuelle	3 jours
GUIMBERT	Mathilde			
PAGE	Sabrina	Formation premier poste d'encadrement	Collective	3 jours

RICHE	Isabelle	Formation accompagnement des femmes victimes de violence	Collective	4 jours
SEBERT	Nathalie	Formation écrits professionnels	Collective	2 jours
S.E.S.A.M. GRAY				
NOM	Prénom	Formation	Type	Date
BATARD	Sandrine	Les violences intra-familiales : la libération de la parole CNAEMO	Individuelle	04 au 07/04
DINARD	Stéphanie			
GUICHARD	Mathilde			
CAILLEAUX	Adeline	Approche systémique	Individuelle	09 et 10/10
DINARD	Stéphanie			
CHARLOT	Agathe	Formation CIDFF	Individuelle	23, 24, 26 et 27/11
DINARD	Stéphanie			
GUICHARD	Mathilde			
DECHELETTE	Julie	Conduite d'entretien IRTS BESANÇON	Individuelle	02 et 03/02
DECHELETTE	Julie	Formation génogramme	Individuelle	13 au 17/03
DINARD	Stéphanie	Les identités de genre	Individuelle	11/10
SIMONIN	Line			
DUTILLEUL	Vincent	SST	Collective	14/12
GUICHARD	Mathilde	Formation écrits professionnels	Collective	09/03 et 25/04
GUICHARD	Mathilde	Conduite d'entretiens	Individuelle	17/03
HARBAOUI	Sarah			05 au 09/06
GUICHARD	Mathilde	Colloque prévention violences sexuelles sur mineurs	Individuelle	02/12
MONIN	Maeva			
THELEN	Isabelle	Formation Pilotage et tableaux de bord	Individuelle	13/01
THELEN	Isabelle	Colloque Souffrance Physique et Psychologique	Individuelle	12/10
THELEN	Isabelle	Compétences psychosociales Niv.1	Individuelle	13 et 20/10
THELEN	Isabelle	Compétences psychosociales Niv.2	Individuelle	08/12

5. Activité des mesures par site

S.E.S.A.M. FLEURIER

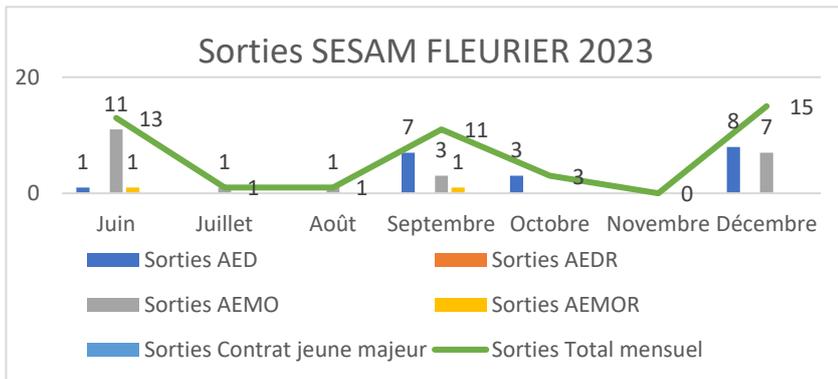
a. Entrées



Sur cette demi-année d'exercice, il est à noter un nombre d'entrées mensuel moyen de 5 mesures.

Il est à souligner une entrée importante d'AED (40%) mais également d'AEMOR (37%) sur cette demi-année d'exercice.

b. Sorties



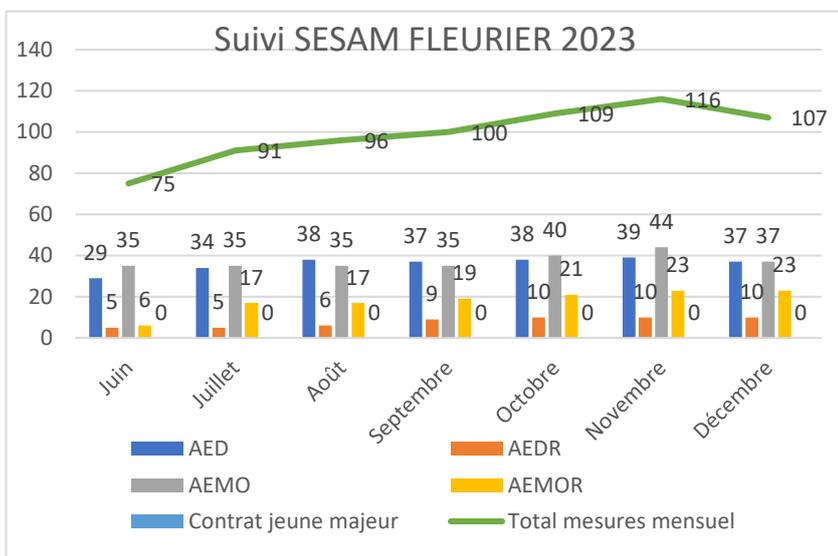
Un nombre important de sorties est à relever sur les mois de juin (25%), septembre (25%) et décembre (34%). La mise en place de la commission d'orientation dans le courant du mois de juin a permis de croiser davantage les regards autour des situations des familles et enfants accompagnés. Cela a favorisé le fait de souligner les compétences parentales dans certains cas, et a engendré un nombre certains de sorties. Les sorties du mois de

décembre sont à mettre au profit d'un travail de l'équipe pluridisciplinaire durant toute une année avec les familles et les mineurs, qui a mené une amélioration certaine des situations ne donnant plus lieu à une mesure éducative par la suite.

Paradoxalement, peu de sorties sont à relever dans le courant de l'été (2), s'expliquant par le fait que les audiences et renouvellements de contrats se produisent bien souvent en amont ou en aval de la période estivale.

Une seule Ordonnance de Placement Provisoire a été réalisée lors de la période de mai à décembre.

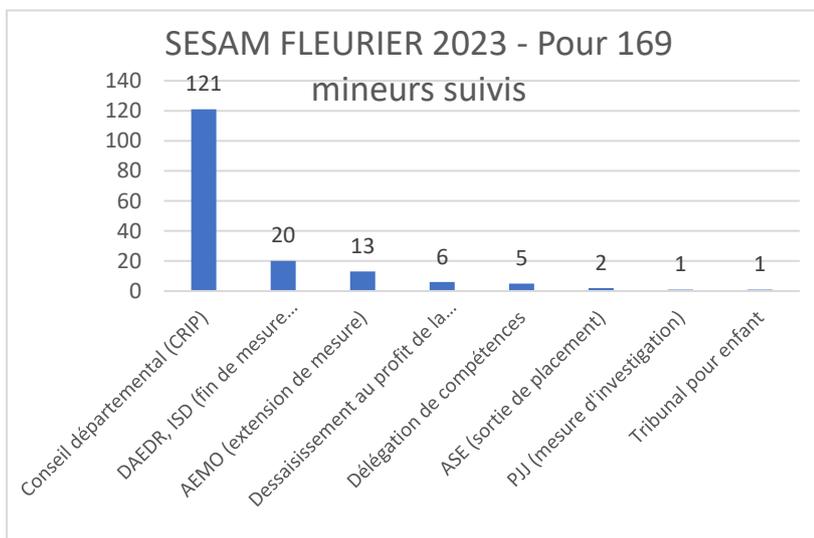
c. Suivi



Nous pouvons constater une activité qui a progressivement augmenté au fil des mois, notamment du fait du recrutement d'un travailleur social dans le courant de l'été 2023, qui est monté en compétences pour atteindre un effectif complet dans le courant du mois de septembre.

Le nombre de mesure au prorata des ETP de SESAM FLEURIER est à 115 mineurs, il est donc globalement à l'équilibre depuis le mois d'octobre. Le nombre de mesures en attente a été quasiment nul durant l'exercice 2023, ce qui a permis la mise en place d'actions collectives en direction des enfants mais aussi de leur famille.

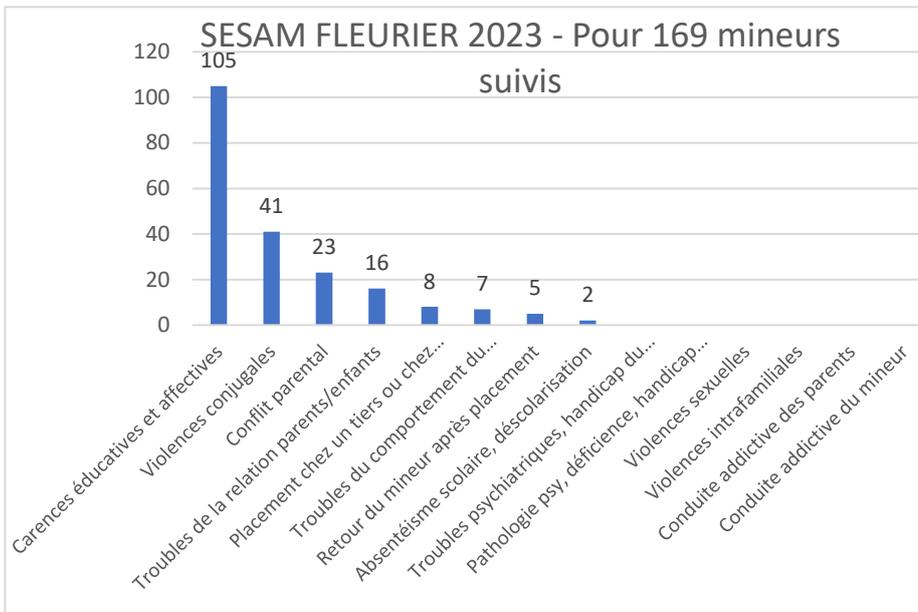
d. Origines d'intervention



Les mesures proviennent essentiellement du conseil départemental à la suite d'une évaluation sociale réalisée par le CMS.

En effet, 72% des mesures exercées par le service sont issues du dispositif CRIP (Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes)

e. Motifs d'intervention

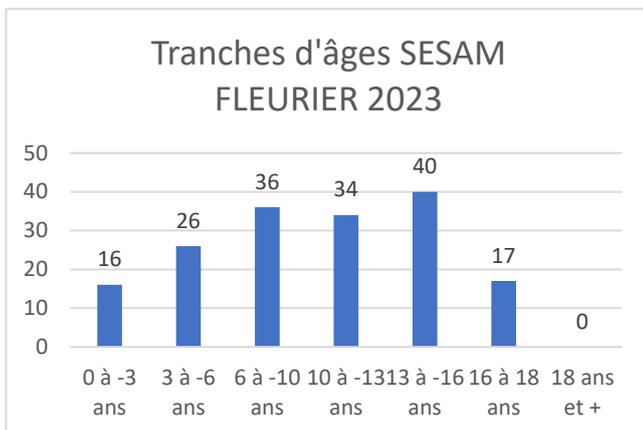


La moitié des mesures prises en charge par le service sont dues à des carences éducatives et affectives (51%).

Cela se justifie par le fait que cet item regroupe un nombre important d'éléments différents sans pour autant que ces éléments puissent être dissociés les uns des autres.

Un cinquième des mesures (20%) exercées par le SESAM FLEURIER provient du fait de violences conjugales. Cette problématique est de plus en plus rencontrée par le site.

f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés



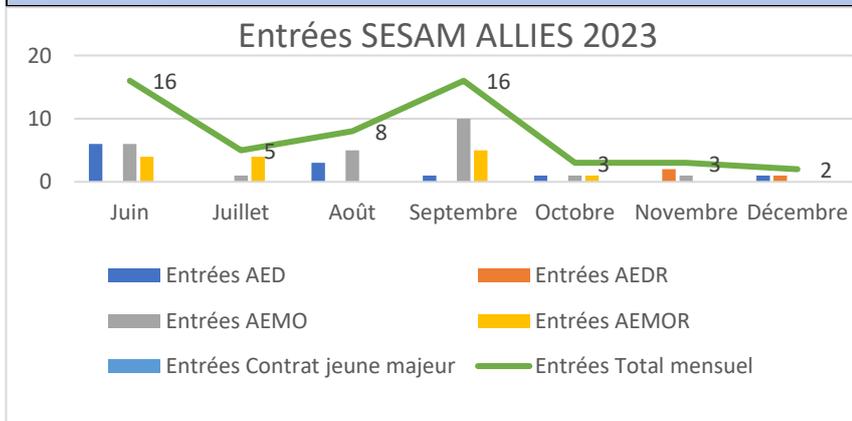
Nous pouvons constater que l'activité est concentrée de façon conséquente sur la tranche d'âge 6-16 ans (65%) sur l'exercice 2023.

Il est possible d'émettre l'hypothèse que cette tranche d'âge correspond à différentes périodes charnières dans le développement de l'enfant ou les moments d'opposition et/ou de point de crispation avec les parents arrivent de façon fréquente et régulière.

Sur l'année 2023, aucun accompagnement ne s'est poursuivi après la majorité malgré la possibilité offerte de contrat jeune majeur exercé par le service dans le cadre de la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable.

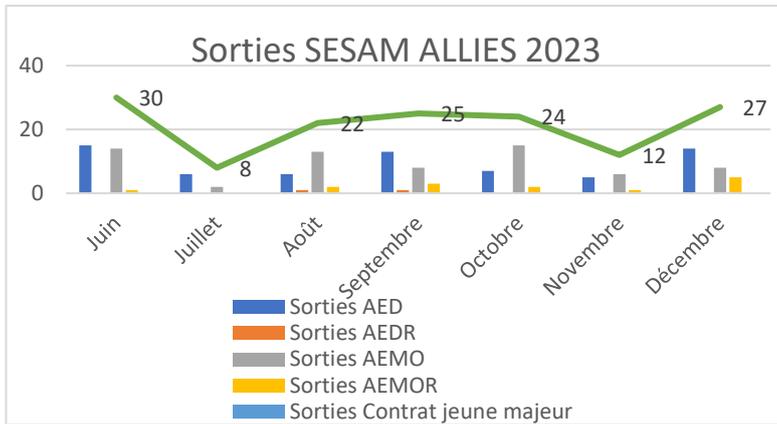
S.E.S.A.M. ALLIES

a. Entrées



Les entrées ont été régulières jusqu'en septembre, puis une baisse importante est à noter depuis octobre.

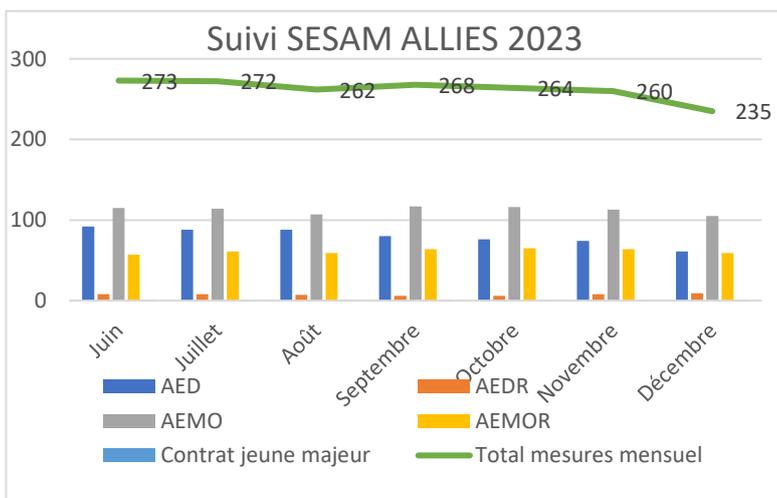
b. Sorties



A l'inverse, les sorties sont plutôt stables sur la même période avec un pic important en décembre. Ces courbes expliquent une liste d'attente moindre en fin d'année (48 mesures en attente en décembre contre 112 en juin). En effet, il y a eu 3 fois plus de sorties que d'entrées (53 entrées pour 148 sorties).

Sur ces sorties, il est à relever que 18 situations ont connu un placement (12%) dont 6 OPP (moins de 1%).

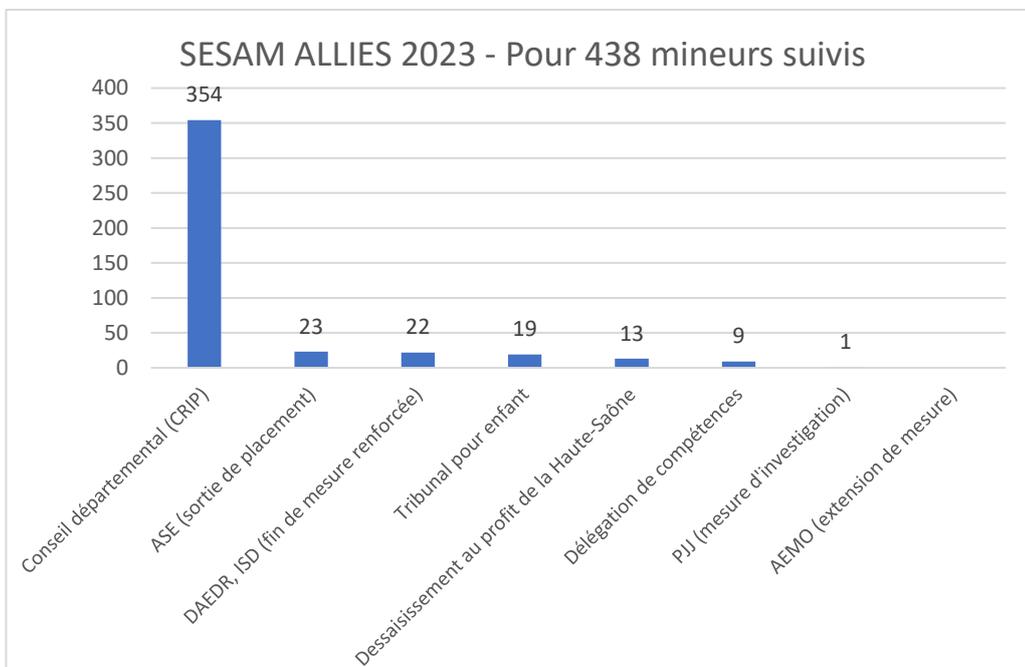
c. Suivi



Le nombre de mineurs suivis a également connu une baisse sur les 6 derniers mois. Cette baisse des suivis a permis également de réguler la liste d'attente et permis d'apporter un accompagnement au plus proche des besoins des mineurs et de leur famille.

Alors que les mesures d'AEMO classiques ou renforcées (72%) se maintiennent, le site voit baisser significativement le nombre de mesures d'AED passant de 34% à 26%. Les contrats jeunes majeurs sont encore rares (1).

d. Origines d'intervention

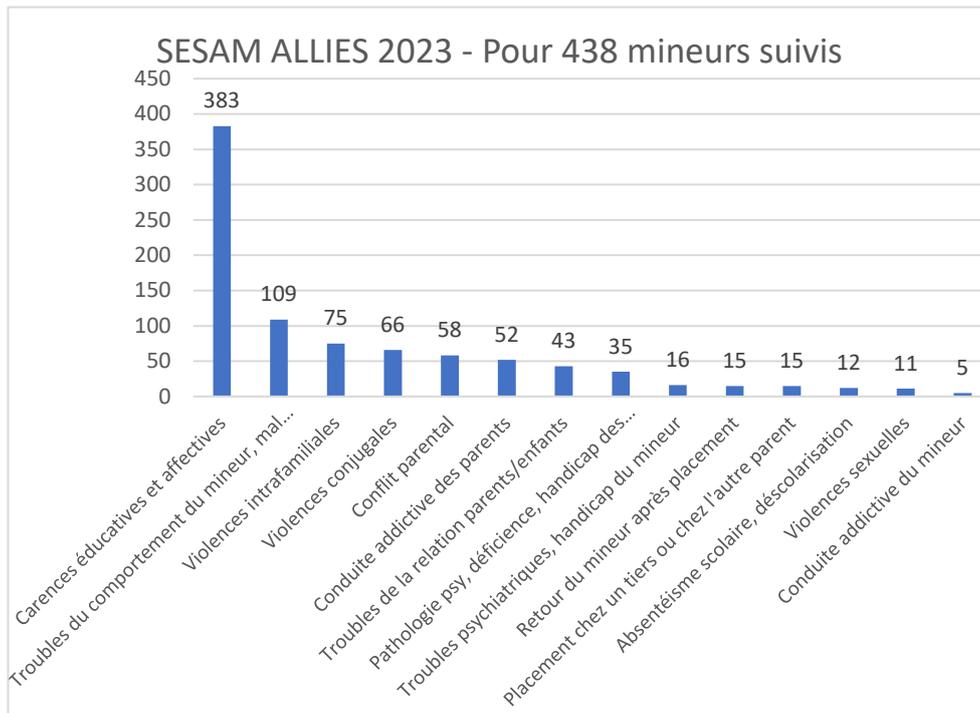


L'origine des mesures éducatives sur le site SESAM ALLIES vient essentiellement de la CRIP (Cellules de Recueil d'Informations Préoccupantes).

En effet, la CRIP est à l'origine de 80% des mesures éducatives pour lesquelles le site est mandaté.

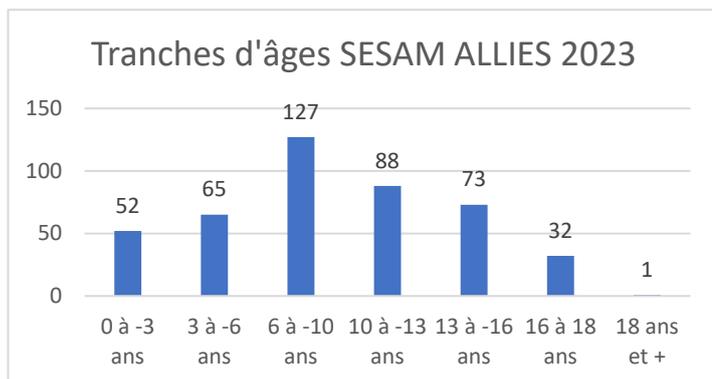
Les sorties de placement représentent 5% des mineurs suivis en 2023.

e. Motifs d'intervention



Tout comme l'ensemble du SESAM, le SESAM ALLIES intervient majoritairement au motif de carences éducatives et affectives. Ce constat représente 43% du total des motifs avancés. Même si ce chiffre est conséquent, il est tout de même important de souligner que plusieurs motifs peuvent se retrouver sur une seule situation.

f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés

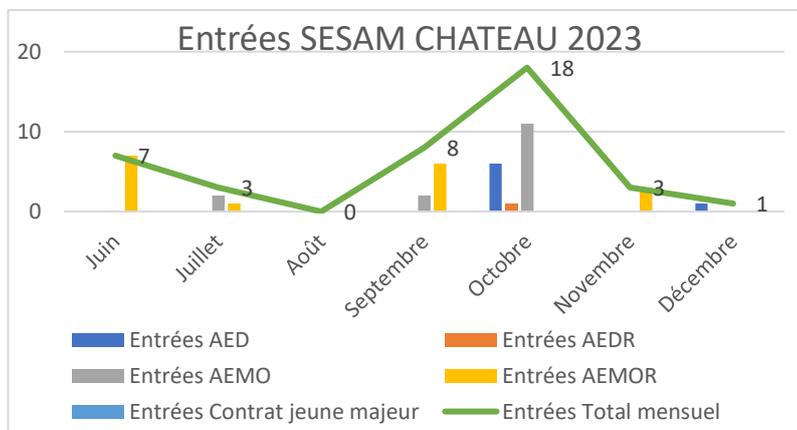


Les mineurs accompagnés ont majoritairement entre 6 et 16 ans (66%), avec un nombre de suivis significatif entre 6 et 10 ans, qui représente 29% de l'ensemble.

Il est important de souligner que les derniers mois de l'année ont vu l'arrivée de mesures concernant des enfants de 0 à 3 ans (52 mesures ou 12%), qui nécessitent une priorisation importante au vu de leurs besoins spécifiques.

S.E.S.A.M. CHATEAU

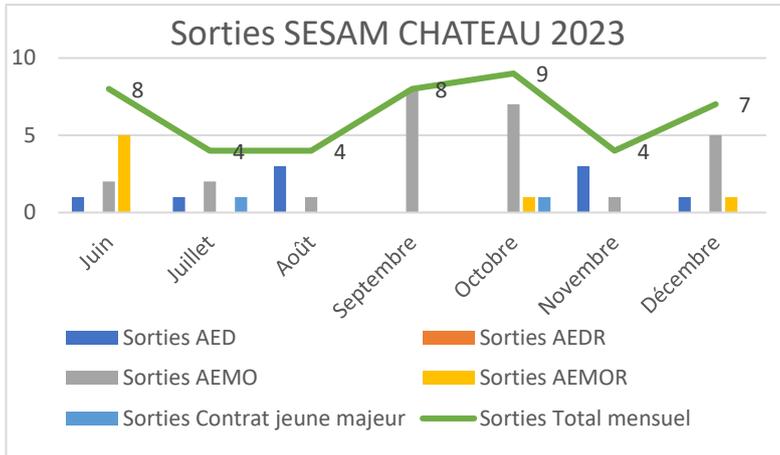
a. Entrées



L'installation de la Mesure Unique Modulable (MUM) a quelque peu freiné les entrées sur les mois de juin à septembre. Dès la fin de la période de congé annuel, le schéma montre un pic des entrées sur le mois d'octobre ce qui pourrait s'expliquer par la gestion conjointe des flux par le Département et le service au travers des commissions d'orientation.

Le service comptabilise 40 entrées entre juin et décembre.

b. Sorties

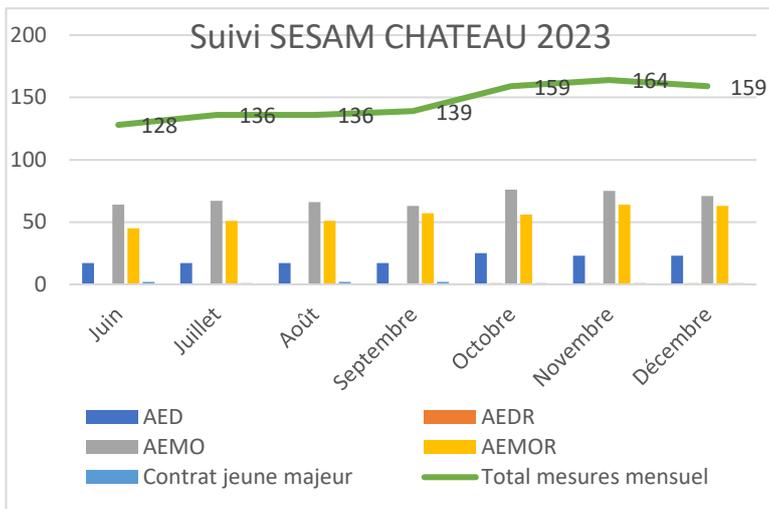


Nous observons que le taux des sorties est en lien avec le flux des entrées et de ce fait, une stabilité du nombre de mesures sur le service.

Le service comptabilise 44 sorties entre juin et décembre.

Il est à souligner que le service a connu une situation relevant d'une OPP et un placement préparé. Ces deux placements représentent moins de 1 % des sorties.

c. Suivi

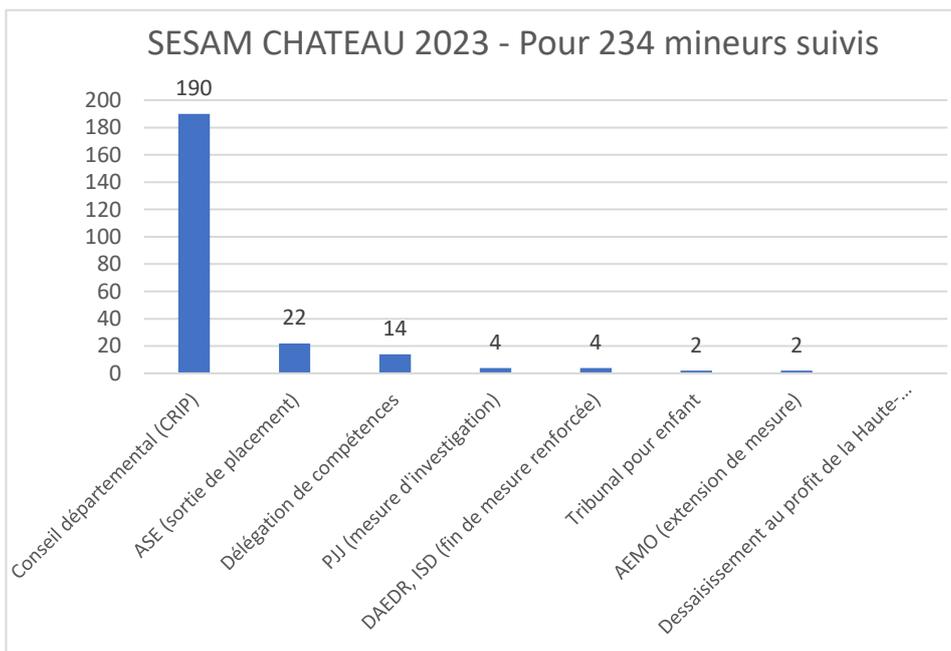


La sectorisation et la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable au 22 mai 2023 ne permettent pas une évaluation de l'activité du service sur une année complète. Néanmoins, les données reportées sur le graphique ci-contre mettent en lumière :

- une moyenne mensuelle de 135 mesures de juin à septembre,
- une évolution sensible de la demande pour la période octobre à décembre avec 160 mesures en moyenne.

Sur la période juin à décembre, nous constatons une demande moyenne mensuelle de 145 mesures pour une habilitation de 234 mesures (62% de l'habilitation).

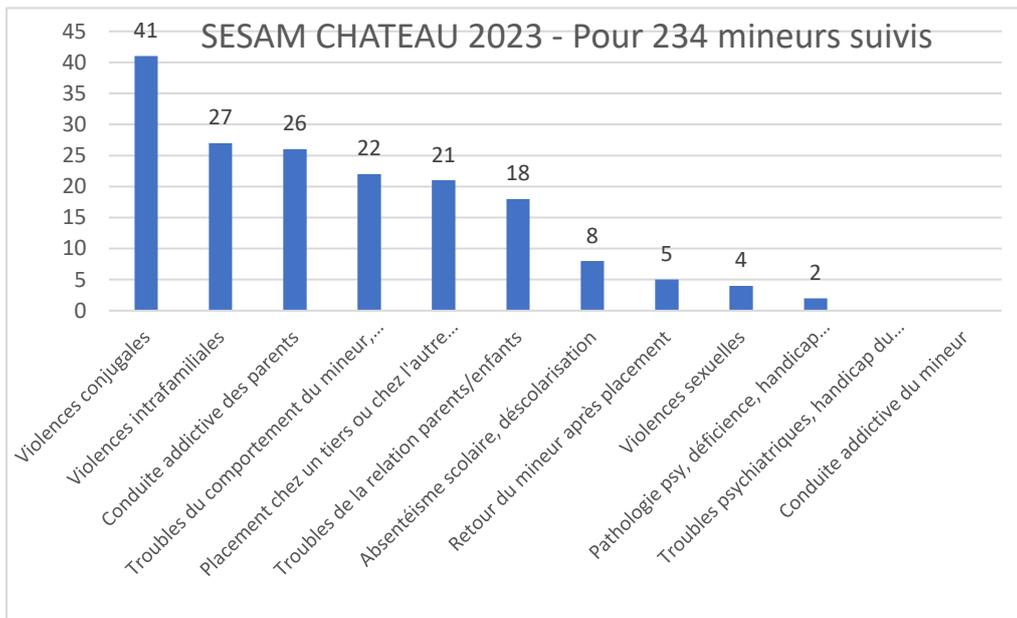
d. Origines d'intervention



La désignation des mesures est principalement générée par les « informations préoccupantes » gérées par la C.R.I.P. 81%.

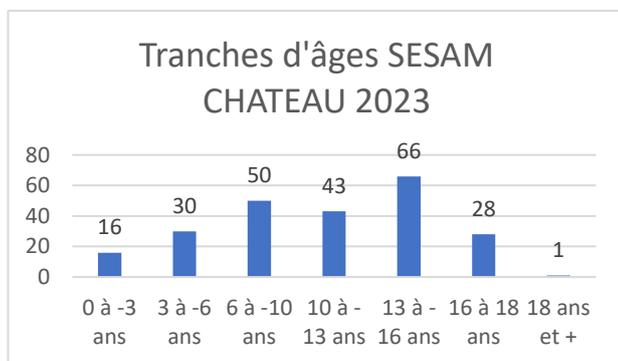
Les sorties de placement représentent 9%, quant aux délégations de compétence 6%, pour les autres provenances le pourcentage est compris entre 2% et 1%.

e. Motifs d'intervention



Les carences éducatives avec un taux de 40% sont la principale problématique nommée dans le jugement, mais il faut souligner que les problématiques relevées présentent le plus souvent un caractère multiple.

f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés



Nous remarquons que la tranche d'âge des enfants de 6 à 16 ans représente une part importante de l'activité du service (159 mesures soit 68% de l'activité globale).

Dans le détail, nous observons également :

- Que la proportion des mesures relatives aux enfants de 13 ans à moins de 16 ans constitue un segment non négligeable de notre activité (28%),
- Qu'une majorité des mesures touche les enfants de moins de 13 ans (60%),
- Que notre mission vise l'accompagnement de 46 mineurs de moins de 6 ans (20%).

Notre attention est particulièrement attirée sur le dernier point, par cette proportion importante des plus jeunes dont la situation requiert une vigilance spécifique.

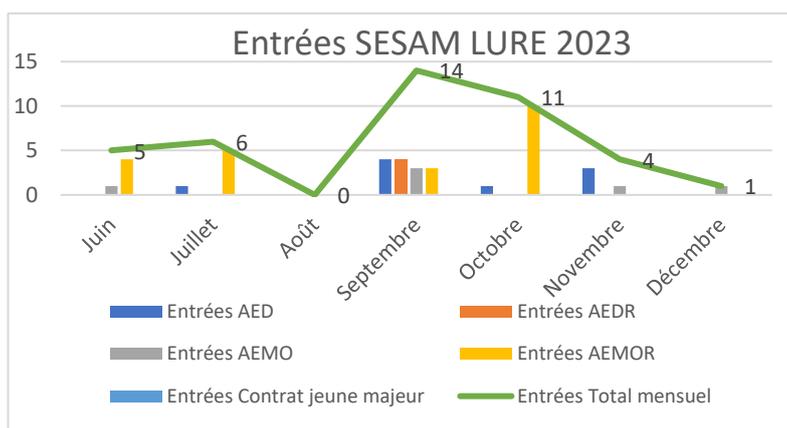
Nous notons également que les 16/18 ans avec 28 mesures, représentent 11% de notre activité.

Enfin, la tranche d'âge touchant les 18 ans et plus, n'est pas significative avec une seule mesure (atteinte de la majorité).

L'ensemble de ces données met l'accent sur l'effort porté en direction des moins de 13 ans mais aussi sur les dispositions mises en œuvre pour les moins de 6 ans.

S.E.S.A.M. LURE

a. Entrées

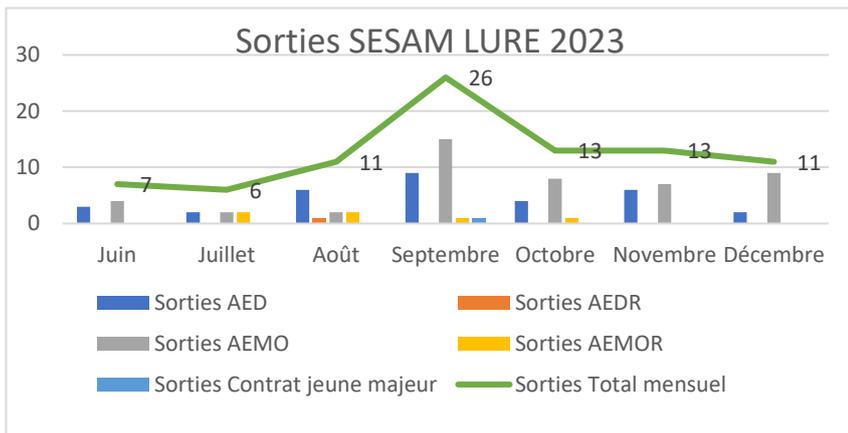


Le mois de septembre comptabilise 14 entrées (34%). Il s'agit notamment de mesures administratives qui auraient dû être signées durant l'été, mais qui ont été reportées en raison des congés des familles ou pour raisons de service.

En octobre, nous comptabilisons également 11 entrées (27%), mais qui ne concernent que 2 familles, l'une ayant 10 enfants.

Les autres mois de l'année se situent entre 4 et 6 entrées, décembre seulement 1.

b. Sorties



SESAM Lure compte 87 sorties pour l'année 2023 (de juin à décembre 2023). Les sorties sont ainsi réparties :

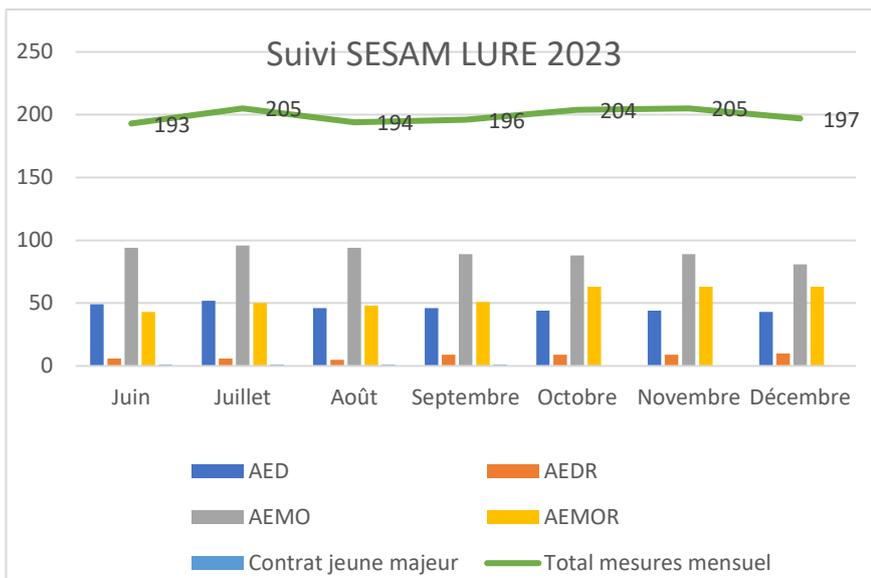
- 7 pour majorité (1%)
- 18 déménagements hors territoire du département (21%)
- 15 mesures d'AED qui n'avaient pas été exercées en raison du départ d'une salariée et qui n'ont pas été renouvelées. Les éléments de danger n'étaient plus identifiés pour poursuivre l'action éducative. (17%)

- 4 enfants ont été placés : 1 fratrie de 3 et 1 enfant (moins de 1%)

- 3 sorties (une fratrie de 2 et un autre enfant) correspondent à des sursis à statuer prononcés par le Juge des Enfants. Il s'agit d'une mainlevée de mesure éducative, déchargeant ainsi le service de l'exercice de la mesure, mais le dossier reste ouvert en assistance éducative au Tribunal pour Enfant, permettant ainsi une saisine rapide du Juge en cas de difficulté. Ces 2 dossiers n'ont pas été réouverts.

Le reste des sorties (30 sorties ou 34%) correspond à des mainlevées d'AEMO et AEMO renforcées et des non renouvellements de mesures administratives, parce que les éléments de danger ne sont plus identifiés.

c. Suivi et provenance

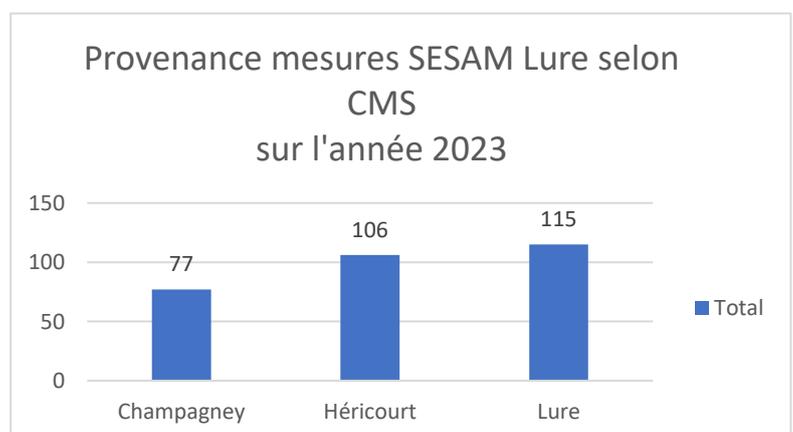


Le nombre global des mesures suivies en 2023 varie peu au SESAM LURE. Les mesures oscillent entre 193 au plus bas (juin et août) jusqu'à 205 au plus haut (juillet et novembre).

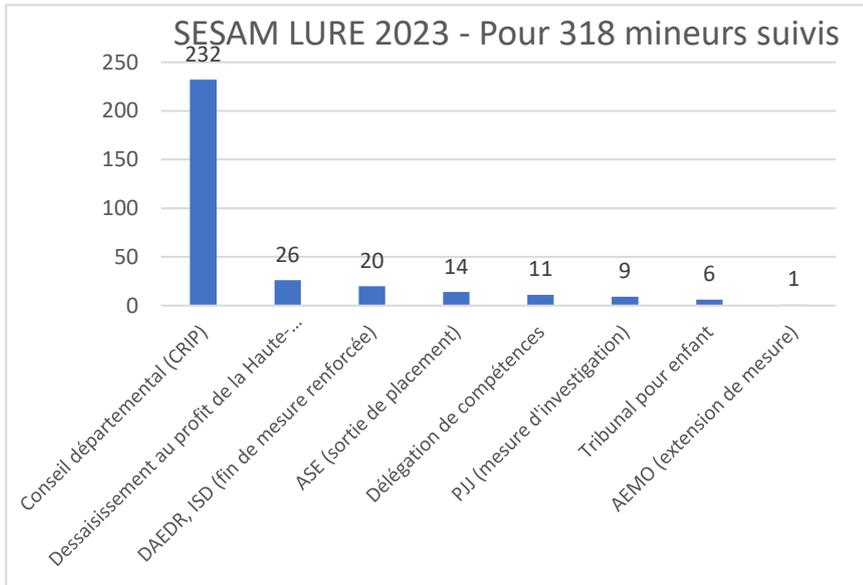
On constate plus de sorties que d'entrées lors de l'année 2023.

La particularité de SESAM LURE est son secteur d'intervention géographique qui couvre les secteurs de 3 CMS : Héricourt, Lure et Champagney.

Les mesures du secteur de LURE est le plus important (39%), suivi de près par celui d'HERICOURT (36%). Le secteur de CHAMPAGNEY reste le territoire où le nombre des mesures est minoritaire (26%).

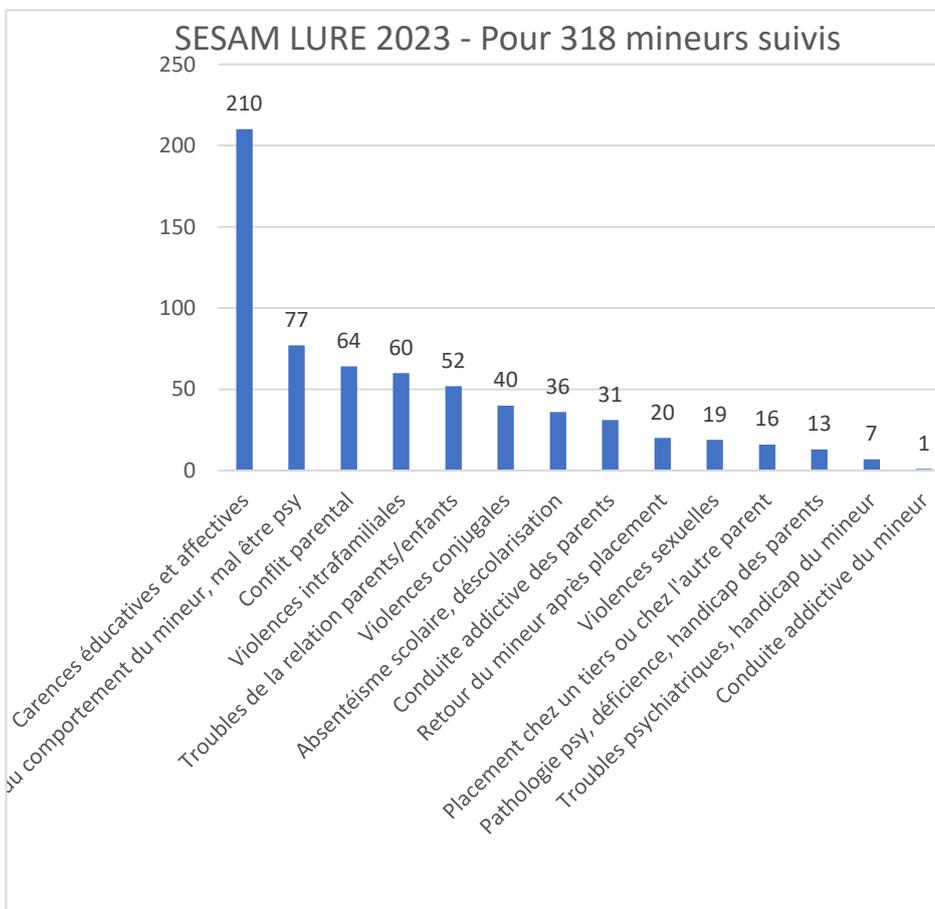


d. Origines d'intervention



La grande majorité des mesures (73%) que nous exerçons arrivent suite à une information préoccupante dont l'évaluation a conduit à une mesure éducative. Cela situe le site SESAM LURE comme les autres sites SESAM. Il est à noter que 26 situations sont toutefois exercées par notre service suite à un déménagement de la famille.

e. Motifs d'intervention



Sur les 318 mesures exercées par SESAM LURE durant la période juin à décembre 2023, 210 mesures sont exercées en raison de carences éducatives et affectives (66%). C'est la raison la plus représentée qui conduit à l'existence d'une mesure éducative.

Cette origine, la plus représentative des origines des mesures, est souvent une attitude involontaire des parents, qui ne savent plus comment faire avec leurs enfants, ou qui ne comprennent pas pourquoi il y a des difficultés au sein de la famille.

77 (24%) mesures arrivent en raison de troubles de comportement du mineur ou de mal-être.

Par ailleurs, les origines des mesures sont directement liées à des attitudes des parents, ne permettant pas de

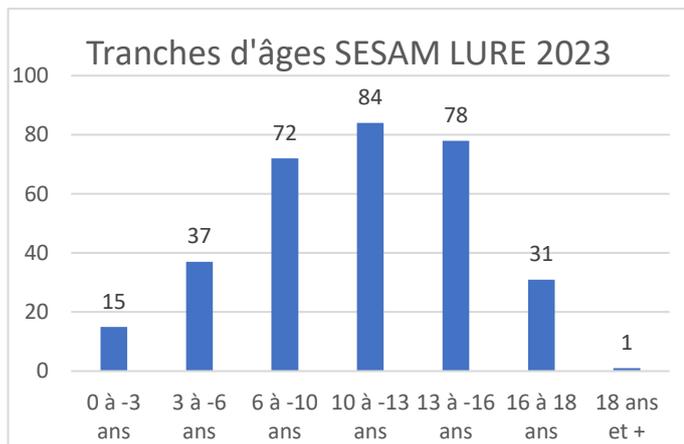
bonnes conditions de développement pour les enfants : il s'agit pour 64 de conflits parentaux et pour 60 de violences intrafamiliales et pour 40 de violences conjugales.

Les attitudes violentes et inadaptées correspondent, si nous les regroupons à 164 origines de mesures, ce qui finalement constituent quasiment la moitié des origines de mesures.

Pour rester dans les comportements de parents ne permettant pas d'assurer la sécurité des enfants, il y a 31 situations conduisant à une mesure éducative en raison de conduites addictives de parents.

Il s'avère que le secteur de SESAM LURE est assez impacté par des consommations de stupéfiants par les parents, rendant leur parentalité complexe.

f. Tranches d'âges des mineurs accompagnés



Les mineurs accompagnés par le site ont entre 6 et 16 ans, ils représentent 234 mineurs (74%). La petite enfance (0-6 ans) représente 52 enfants (16%). Puis seulement 32 (13%) ont à partir de 16 ans. Même si les jeunes ayant bénéficié d'une mesure éducative durant leur minorité peuvent solliciter un contrat jeune majeur, peu s'en saisissent dans la réalité.

Depuis la mise en œuvre de la MUM, les contrats jeunes majeurs seront exercés par le service qui exerçait la mesure avant la majorité. Il se peut que davantage de jeunes majeurs la sollicite dorénavant.

g. En complément

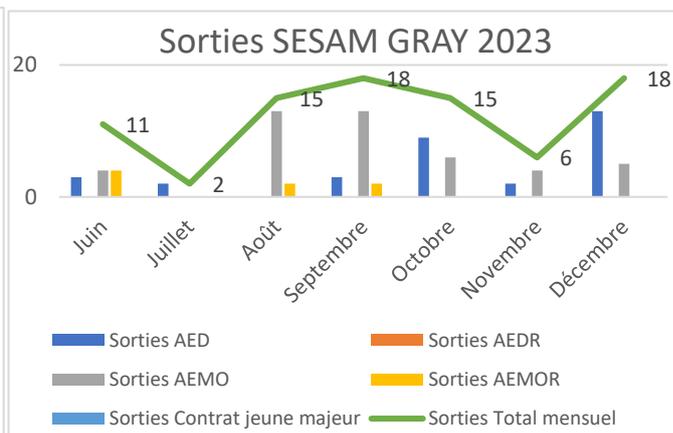
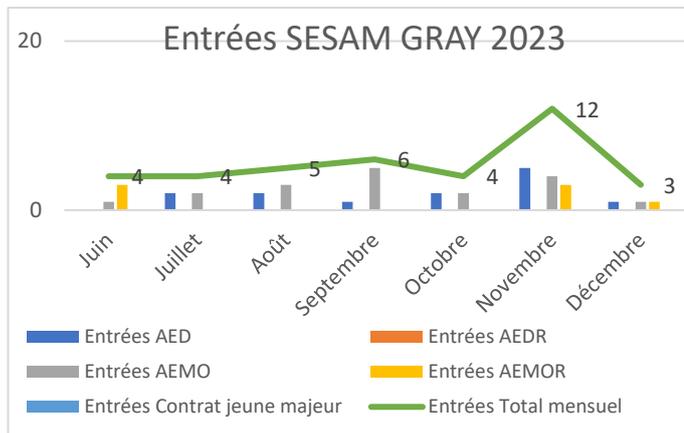
SESAM LURE a été impacté différemment par la réorganisation des services. En effet, le personnel n'a pas déménagé ni changé de bureau. Les travailleurs sociaux ont été concernés par le fait d'exercer des mesures dans des mandats différents, c'est-à-dire mesures classiques ou renforcées et administratives ou judiciaires.

Si la question du sens a été posée en mai, sont plutôt à ce jour requestionnées les pratiques et l'intervention de la mesure en milieu ouvert. Le site SESAM LURE a été très impacté par les difficultés de recrutement qui tend à s'améliorer aujourd'hui. Durant l'année 2023, 3 nouvelles professionnelles ont rejoint le site. Il est donc nécessaire de les accompagner dans leur nouvel emploi, avec le soutien des professionnelles déjà en poste.

Le SESAM LURE tend à se stabiliser, ce qui offre un meilleur accompagnement aux familles bénéficiaires de mesure de protection de l'enfance et permet une diminution du nombre de mesures en liste d'attente.

S.E.S.A.M. GRAY

a. Entrées et sorties



Sur le site SESAM GRAY, le nombre de mineurs a fortement baissé sur la période de juin à décembre avec 85 sorties contre 38 entrées. Une moyenne de 13 sorties AEMO sur la période d'août et de septembre, une moyenne de 11 sorties en AED sur la période d'octobre et de décembre.

Ces sorties peuvent s'expliquer de la manière suivante :

- Le service a été amené à mettre en œuvre le placement de 7 enfants (moins de 1 %) correspondant à 4 situations familiales dont 2 Ordonnances de Placement Provisoire.

Nous constatons en parallèle que la moyenne du nombre d'entrées, que ce soit en contractuel ou en judiciaire, est restée située dans une moyenne de 5 mineurs.

Cette baisse des entrées peut s'expliquer de la manière suivante :

- Dans le cadre de la MUM, L'ISD de FRASNE-LE-CHATEAU dispose d'une habilitation de 92 places et met aussi en œuvre des mesures éducatives sur le bassin graylois.

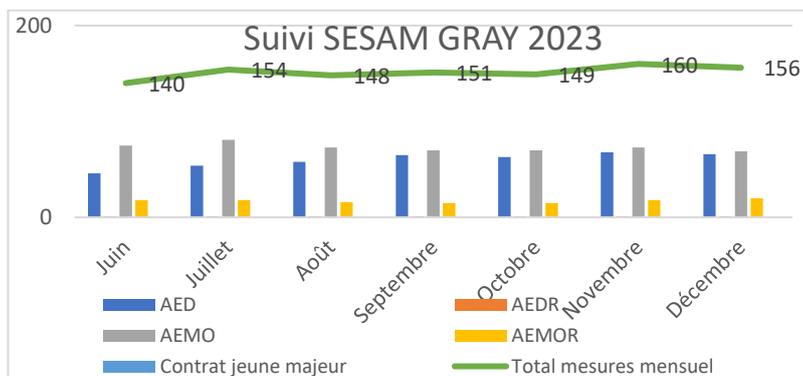
- Durant l'été, 2 familles ont changé de Département, ce qui a représenté 7 enfants (moins de 1%). Le Tribunal de VESOUL s'est dessaisi au profit du Tribunal de BESANCON.
- Le Département de Côte D'Or a repris le suivi d'une mesure d'AED au profit de 5 enfants d'une même fratrie en octobre 2023.
- Enfin, en raison de la sectorisation, en lien avec la mise en place de la MUM, les références de 15 mineurs (18%) ont été réattribuées sur le SESAM ALLIES.

- Des critères d'évaluation de danger plus affinés. Pour exemple, lors de la rédaction des rapports et/ou des notes d'alerte et d'urgence, il est demandé de caractériser davantage les éléments de danger. (Trame coconstruite avec les Juges des enfants et le Département).

La baisse des effectifs a amené l'équipe à s'interroger et à mettre en œuvre d'autres modes d'accompagnement éducatif. Ainsi, des actions collectives sont régulièrement organisées sur différents thèmes auprès des enfants accompagnés (sorties éducatives, jeux, ateliers...). Par ailleurs, 6 travailleurs sociaux ont élaboré et mis en œuvre une action collective sur le thème de la parentalité auprès de mères de famille isolées sur une période de 6 mois à raison d'un atelier par mois (cf. FOCUS) leur offrant ainsi un espace d'écoute, de parole et de partage d'expériences.

D'autre part, le service a aussi mis en place des binômes éducatifs notamment concernant les situations complexes. Ces binômes éducatifs permettent de croiser les regards mais aussi d'être plus soutenant dans l'accompagnement éducatif proposé.

b. Suivi



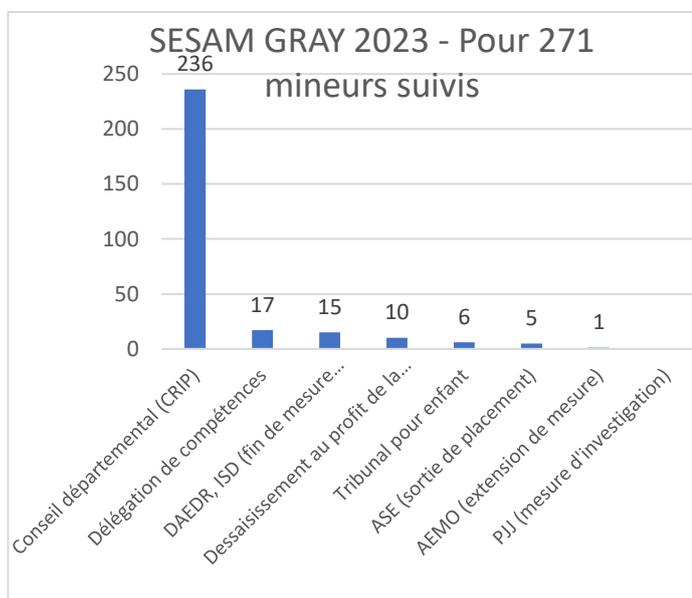
Sur l'année 2023, le SESAM GRAY a suivi 271 mineurs.

Sur la période de juin 2023 à décembre 2023, le service a suivi une moyenne de 152 mineurs. Sur cette période de 7 mois, nous constatons que les mesures d'AEMO sont plus nombreuses que les mesures contractuelles avec une moyenne de 91 mesures AEMO (60%) contre une moyenne de 61 (40%) mesures AED.

Parmi ces mesures judiciaires, nous avons comptabilisé une moyenne de 18 mesures renforcées (12%) contre 1 mesure contractuelle renforcée.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Mesure Unique Modulable, le critère d'alternative au placement est toujours retenu pour la mise en œuvre d'un accompagnement renforcé, ce qui peut expliquer un nombre plus important de mesures ordonnées par le Juge des Enfants.

c. Origines d'intervention



Durant l'année 2023, 271 mineurs ont été suivis par le SESAM GRAY. Pour l'essentiel :

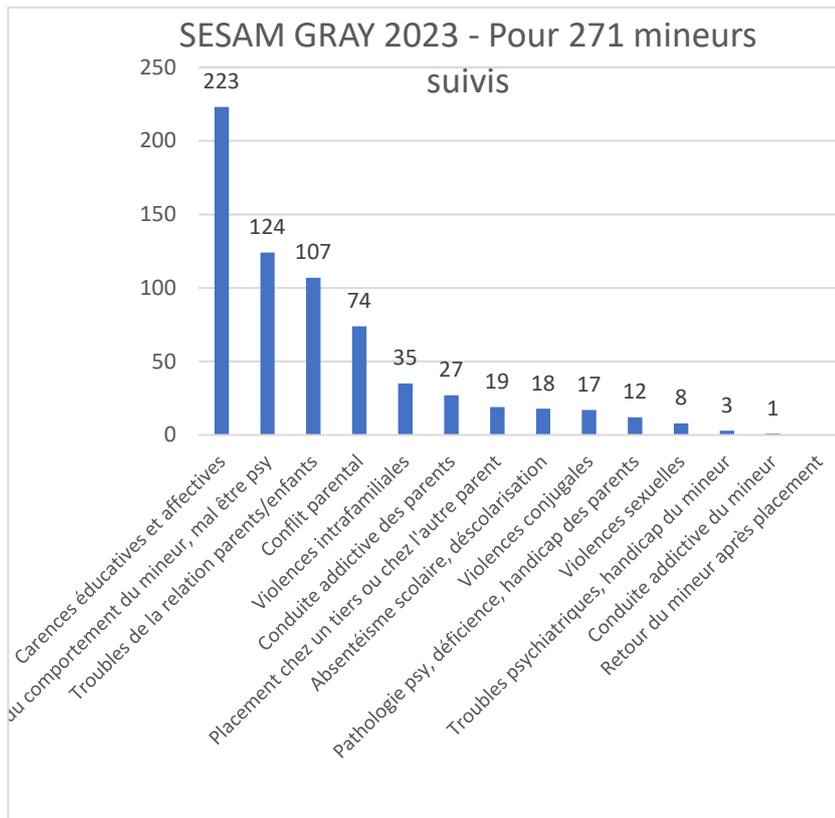
- Il apparaît que les mesures éducatives arrivent principalement à la suite d'informations préoccupantes gérées par la CRIP et concernent près de 236 mineurs.

- 7 Mineurs ont été concernés par des mesures de délégation de compétence émanant du Tribunal pour Enfants de COTE d'OR, du JURA, du DOUBS. Ces délégations de compétence sont instaurées avec pour objectif d'accompagner le ou les enfants dans le cadre de situation de parents séparés.

- 10 mineurs ont été accompagnés en HAUTE-SAÔNE suite à un dessaisissement d'autres départements.

- 15 mineurs étaient précédemment suivis par les services de mesures renforcées : DAEDR, ISD.

d. Motifs d'intervention



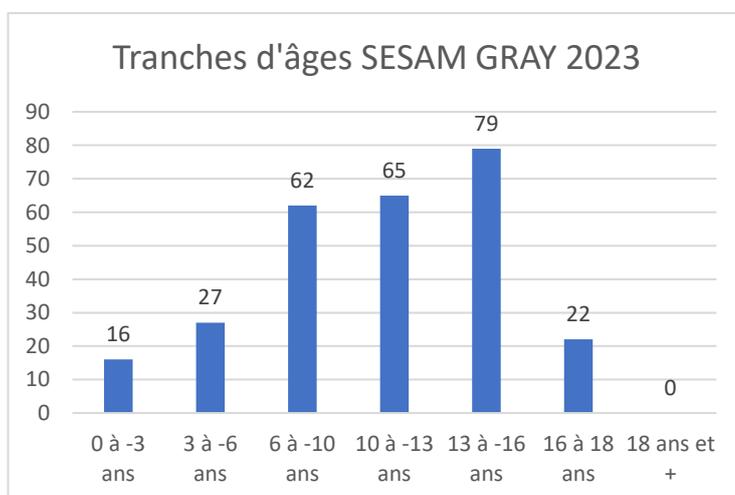
Les motifs d'intervention sont divers mais nous constatons qu'au SESAM GRAY, l'essentiel des motifs d'intervention portent sur des problématiques de « carences éducatives et affectives » (223 mineurs ou 82%), des troubles de comportement chez l'enfant pour près de 124 mineurs et des troubles de la relation parents-enfants pour 107 mineurs (39%).

52 mineurs (19%) ont été concernés par des situations de violences intra-familiales et de violences conjugales, 74 (27%) d'entre eux par un contexte de conflit parental, 8 ont été victimes de violences sexuelles (moins de 1%). Enfin, 19 enfants ont bénéficié d'un accueil Tiers Digne de Confiance. En lien avec la loi du 7 février 2022 dite Loi « TAQUET » qui a introduit l'obligation d'évaluer systématiquement la possibilité de placer l'enfant en danger ou en risque de l'être auprès d'un tiers digne de confiance, le service a été

amené à plusieurs reprises à solliciter le renouvellement de ces mesures ou à les proposer. A noter, que les mesures de placement TDC ne sont pas systématiquement associées à une mesure d'AEMO. Le Département a mis en place un service pouvant prendre le relai dans les situations les moins complexes. 12 enfants sont concernés par une situation de handicap ou de troubles psychologiques de son parent. Toutes les problématiques sont rencontrées et nécessitent un important travail de partenariat avec les différents services spécialisés et les services de droit commun que ce soit dans le domaine du soin, de la scolarité, de la justice, de l'administratif et d'accompagnement budgétaire.

La mise en œuvre de la RGT (Réponse Globale Territoriale) devrait permettre une meilleure coordination de l'ensemble des partenaires à mobiliser, d'autant que les travailleurs sociaux ont aussi un mandat global et doivent prendre en considération une situation familiale dans sa globalité, à la fois sur le plan éducatif et sur le plan social.

e. Tranches d'âges des mineurs accompagnés



Les mineurs de 6 à 13 ans sont majoritairement suivis par le site (47%). Les mineurs âgés entre 13 et 16 ans sont aussi suivis de manière importante (18%).

La tranche d'âge des 0-6 ans correspond quant à elle à 43 mineurs (16%).

Le SESAM GRAY est composé d'une psychologue à 0,90 ETP, de 2 éducatrices de jeunes enfants et de 6 éducateurs spécialisés ainsi qu'une assistante de service sociale, ce qui permet de mobiliser différentes compétences et répondre au mieux aux besoins des enfants accompagnés en fonction de leur âge.

6. Articles focus

S.E.S.A.M. ALLIES

L'équipe SESAM ALLIES, a connu de nombreux changements avec plusieurs départs mais également plusieurs arrivées. Un temps d'adaptation a été nécessaire pour permettre à chacun de trouver une certaine stabilité.

Néanmoins, dès le début, l'ensemble des salariés a nommé une envie de faire équipe et s'y est employé. Ainsi, au travers d'échanges réguliers et riches, chacun a su apporter sa pratique et découvrir en quoi la Mesure Unique Modulable pouvait être une plus-value dans l'accompagnement proposé aux mineurs et à ses parents.

Le site a connu jusqu'en novembre une liste d'attente importante qui a obligé l'équipe à prioriser son temps et sa charge de travail dans l'intérêt des familles.

La fin d'année a permis à des projets en réflexion d'être remis à l'ordre du jour et plusieurs temps de travail ont été et organisés afin d'étayer les idées et d'organiser les actions à venir.

En dehors de ces projets à visée éducative, l'équipe s'est réunie à plusieurs reprises afin d'échanger sur les nouvelles procédures et leur donner du sens.

En fin d'année, plusieurs professionnels se sont réunis autour d'ateliers divers (décoration du service, goûter participatifs, sorties éducatives et ludiques). Ces temps ont permis à des jeunes de se rencontrer autour d'activités positives et de penser l'accompagnement autrement, l'idée étant d'offrir de bons moments à ces enfants tout en travaillant le lien avec l'éducateur mais aussi avec leurs pairs.

S.E.S.A.M. GRAY

Bulle d'air :

Pourquoi ?

Dans l'idée de travailler différemment et d'innover dans les pratiques éducatives, les intervenantes ont réfléchi à un projet d'ateliers en faveur des mères de famille accompagnées. Force est de constater la difficulté à rompre un isolement social, familial, professionnel, etc., chez certains parents.

L'équipe propose différents ateliers pour remobiliser les mères dans leurs fonctions parentales par le biais de séances innovantes et créatives. Ces temps partagés apporteront des outils transposables au quotidien, dans l'intérêt de la relation parent / enfants.

Objectifs éducatifs : Rompre l'isolement et revaloriser les compétences psychosociales du parent/ Développer les compétences parentales/ Partager des moments de convivialité /Favoriser l'affirmation et l'estime de soi par l'entraide et la solidarité.

Comment ?

Un groupe de professionnels a fédéré autour de l'envie de proposer à des mères de famille, six ateliers avec divers supports, tels que la couture, la cuisine, la marche en plein air, la médiation animale et / ou la sophrologie. Cinq encadrantes animent ces temps en alternance tout en gardant un fil conducteur tout au long des séances.

Le choix des supports des ateliers a été réfléchi en fonction des compétences individuelles des travailleurs sociaux. Ceci permettant d'avoir un professionnel en mesure de transmettre et un professionnel en situation d'apprenant, à l'image du groupe de mères.

Au préalable un questionnaire a été créé dans l'optique de récolter les avis et les souhaits, les besoins des mères concernées. Cela a permis d'adapter et d'affiner les outils proposés.

L'élaboration de ce projet a débuté en amont lors de séances de réflexion afin de structurer et d'organiser les ateliers, de septembre 2023 à décembre 2023 ; l'idée était de débiter les ateliers en janvier 2024.

Les ateliers prendront fin en juin 2024 par le biais d'un bilan et d'une évaluation.

Ainsi des fiches actions ont été formalisées pour chaque séance dans le but d'être cohérent dans le projet global. Parallèlement à cela, un budget a été établi et validé par la direction de Pôle Protection de l'Enfance.

Annexe 1 : témoignage à l'initiative d'une des mamans.

Actions :

- Séance n°1 « café Bla-bla » le 11 janvier 2024 :

Lors de ce temps, chaque membre du groupe fait connaissance.

L'objectif est aussi de présenter les prochains ateliers, de créer une dynamique de groupe.

Chaque personne pourra s'exprimer librement, et se projeter pour les futures séances.

- Séance n°2 « cuisine » le 8 février 2024 :

L'idée de ce temps était de permettre à chacune d'échanger des savoir-faire en valorisant les compétences individuelles, tout en introduisant la notion de plaisirs.

Il sera aussi question pour certaines mamans d'utiliser certains matériels de cuisine, de sortir de leur quotidien et d'apprécier de cuisiner par envie et non par obligation.

L'idée de repartir avec une part de gâteau à partager avec leurs enfants, ainsi que la recette à réaliser à leur domicile devrait être appréciée.

- Séance n°3 « K médiation animale » le 14 mars 2024 :

L'objet de cette séance consiste à découvrir une activité inconnue par le biais d'animaux en développant la curiosité des uns et des autres.

Pour ce faire, nous avons sollicité les compétences d'une intervenante extérieure ont été sollicitées.

Aussi cette séance permettra de valoriser les compétences psycho-sociales en mettant en avant les qualités des unes et des autres par le biais d'un jeu (animal totem).

Le support animal (cochons d'Inde, lapins, chinchillas, escargots) favorise l'expression des émotions, des sensibilités et des appétences de chacune.

- Séance n°4 « couture » le 11 avril 2024 :

Cet atelier a pour objectifs de découvrir des techniques tout en partageant des savoir-faire à travers la couture, mais également, de favoriser la confiance en soi à travers de la créativité.

- Séance n°5 « sophrologie » le 23 mai 2024 :

Le choix de ce thème est de pouvoir faire découvrir une séance de bien-être et de sensibilisation aux techniques de gestion de stress et de lâcher prise. Pour ce faire, les compétences d'une intervenante extérieure ont été sollicitées.

- Séance n°6 « séance plein air » le 20 juin 2024 :

L'idée de cette dernière séance est de partager un temps convivial afin de faire le bilan des séances et de partager les ressentis de chacune.

La présence des enfants et le lieu de la sortie reste à définir en fonction des envies des participantes.

Merci à Mesdames D., B., D., M., D., de leur participation et leur implication lors de ces ateliers.

Mesdames DECHELETTE, DINARD, GUICHARD, HARBAOUI, STREBEL,
Travailleuses sociales.

Bulle d'air

Deux petits mots qui ont beaucoup de sens
famille monoparentale, recomposée, nombreuses, peu
importe à quel stade appartient notre famille
nous sommes toutes des mères.

Maman, en matière à temps plein avec les
difficultés, la charge mentale, le quotidien
quotidien, mais être une maman à temps plein est ce
par autant être parfois même souvent d'être une
femme, une personne à part entière ?

Alors aujourd'hui, Bulle d'Air que vous auriez pu
appeler "Un temps pour Air" est une belle initiative
qui nous permet à toutes (je pense) de nous détacher
quelque heure de notre rôle de mères mais
également qui entraîne et favorise une prise de
conscience.

Et oui cela permet de prendre conscience que de
s'octroyer du temps pour soi fait du bien mais
est également nécessaire par notre épanouissement.

Cela nous permet chacune avec notre personnalité
d'échanger sur notre rôle de mères, notre place de
femme, de mères sur nos organisations, nos difficultés,
nos expériences.

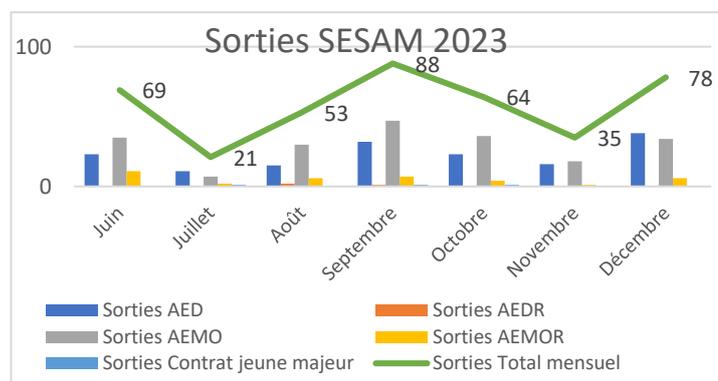
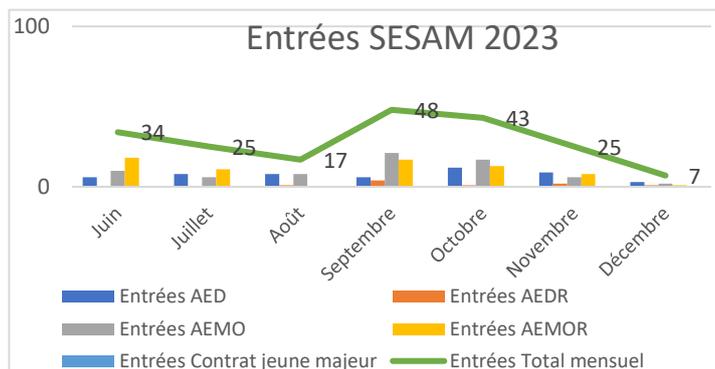
Pour ma part c'est une expérience enrichissante
tant sur le plan humain, relationnel et sur mon
quotidien de mères et de femme.

Alors bravo à vous de nous avoir sorti de
notre quotidien et de notre zone de confort.

7. Conclusion et Perspectives 2024

Au titre d'une analyse globale intersites des données du service :

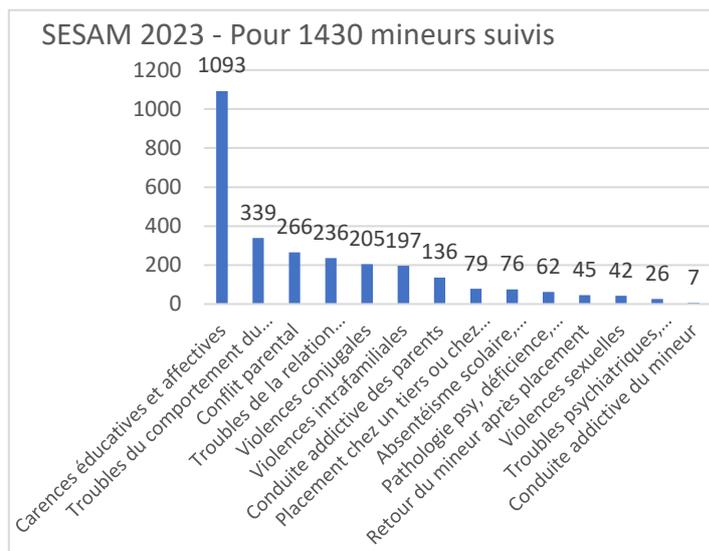
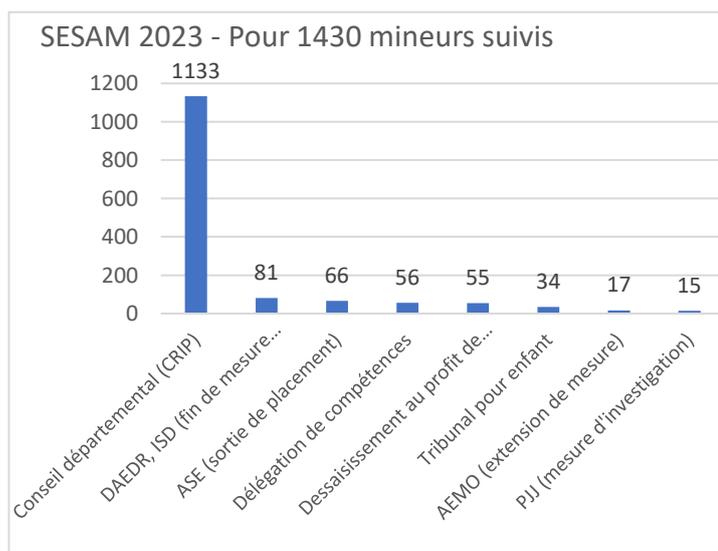
Le SESAM a connu une moyenne mensuelle de 28 entrées de juin à décembre, à l'image d'un écart mensuel selon les différents sites, compte tenu d'un nombre de mesures différents selon les secteurs géographiques, mais également des vacances de postes plus ou moins marquées selon les sites.

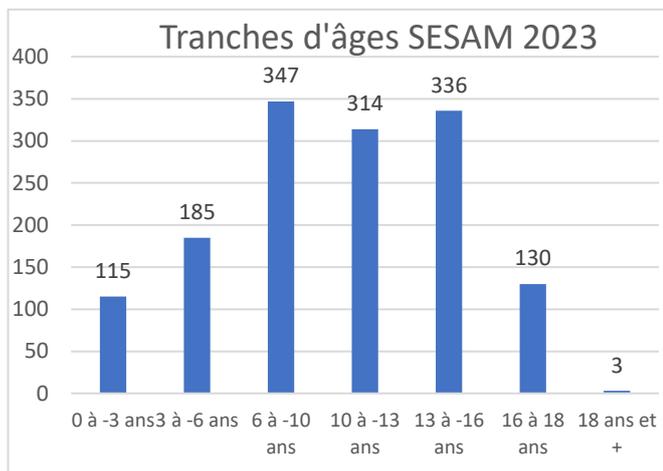


Le service fait état d'une moyenne mensuelle de 58 sorties de juin à décembre. Ce nombre pouvant apparaître conséquent devra être réinterrogé en 2024 afin de confirmer les hypothèses de compréhension avancées à ce stade : efficacité de la MUM dans la réponse ajustée aux besoins / bénéfique du renforcement de l'action partenariale territoriale et de l'orientation vers les dispositifs de droit commun adaptés / définition ajustée des critères de danger

79 % des mesures proviennent de la CRIP et confirment l'articulation indispensable dans la relation partenariale entre le service et les CMS ayant procédé aux évaluations de situations.

76 % des mesures relèvent de carences éducatives et affectives. Cette dimension regroupe différents motifs d'intervention et nécessite de déployer les compétences élargies de différents profils de professionnels.



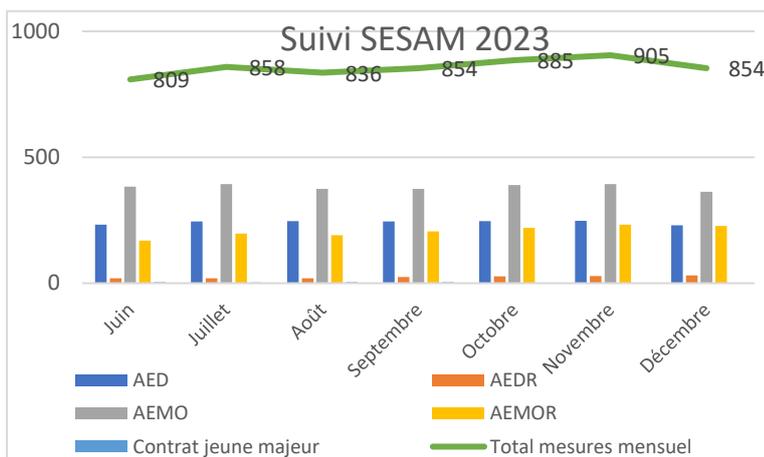


Les tranches d'âge, découpées par 3 années sont quasi-équivalentes et majoritaires pour les 6-10 / 10-13 / 13-16 et quasi-équivalentes et minoritaires pour les 3-6 / 16-18, exceptée la tranche des 16-18 restant à la marge au titre des contrats jeunes majeurs.

0-3 ans : 8%
 3-6 ans : 14%
 6-10 ans : 24%
 10-13 ans : 22%
 13-16 ans : 23%
 16-18 ans : 9%
 +18 ans : <1%

La moyenne de 857 suivis par mois de juin à décembre acte une activité inférieure à l'habilitation globale du service, et doit être mise en lien, tant avec les vacances de postes qu'avec les hypothèses évoquées dans l'analyse des sorties sur l'année.

A l'image de l'analyse par site, on note une prédominance des mesures judiciaires, tant classiques (AEMO) que renforcées (AEMOR).



Les perspectives 2024 se dessinent dans un objectif de stabilisation des équipes et du fonctionnement de service. La dynamique par site devra se combiner avec la dimension identitaire d'un service unique multisites.

L'accompagnement au changement se poursuivra dans une approche propre aux pratiques d'intervention et au positionnement professionnel au sein de la réorganisation institutionnelle.

La démarche qualité se poursuivra au travers de groupes de travail, formalisation de procédures, mise en œuvre de pratiques innovantes, renforcement des actions éducatives collectives, participation des mineurs et famille, mais également au titre des différents travaux associatifs relevant du RGPD, DUERP, ainsi que notamment principe de mutualisation et efficience.

Les enjeux sont propres à la mission de protection de l'enfance, et à la réponse de qualité que le service doit fournir en termes de responsabilité sociétale, professionnelle et pour laquelle l'évaluation prévue pour fin d'année 2024 offrira l'espace de valorisation et d'amélioration.

En outre, la réorganisation associative et le regroupement des services de milieu ouvert et hébergement au sein d'un grand pôle devra permettre un élargissement de la transversalité et l'ouverture en termes de développement et de complémentarité.

Manon NOEL
 Secrétaire de Direction

Amandine CERESER
 Directrice de Pôle
 En collaboration avec
 William BAILLY
 Directeur Adjoint S.E.S.A.M./S.I.E.
 Sandrine BATARD, Christelle CECCHETTO, Myriam CORDUANT, Sophie DÉMARQUET, Sabrina PAGE
 Cheffes de Service des différents sites S.E.S.A.M.
 Et la participation de certains membres des équipes